

# DISCOURS

prononcé

à la distribution des prix du gymnase de l'Athénée de Luxembourg, le 11 août 1894,

par N. GREDT, Directeur de l'Athénée.

---

*Monsieur le Directeur général,*

*Mesdames, Messieurs,*

*Chers élèves,*



a solennité de ce jour termine une année de travail et de généreuse émulation.

Après avoir été à la peine, il n'est que juste que vous soyez à l'honneur.

Les récompenses qu'on vous décernera tout-à-l'heure, vous ne les devez ni à la brigue, ni à la flatterie, mais à vos vaillants efforts, à votre courageuse persévérance. Vous ne les devez qu'à vous seuls : c'est ce qui en fait le prix.

Vous voyez autour de vous vos parents, témoins heureux et attendris de vos succès, vos maîtres, auxquels vous devez la provision sacrée de connaissances utiles et de sages principes, sans lesquels vous ne pourriez vous soutenir au milieu des luttes que la vie vous réserve. Mais vos maîtres et vos parents ne sont pas les seuls à s'intéresser à vos triomphes. Je vois, à côté d'eux, les amis éclairés de la grande cause de l'enseignement moyen et supérieur, qui sont venus pour vous féliciter en ce jour qui vous appartient. Je vois les représentants de la vie publique, qui rehaussent, par l'éclat de leurs mérites et de leurs dignités, cette modeste fête scolaire et témoignent par leur présence tout le prix qu'ils attachent à vos efforts. Puis-je vous dire que je suis heureux de cet empressement ? N'est-il pas la preuve manifeste qu'on ne nous oublie pas ? Mais n'est-il pas aussi pour vous le plus précieux des encouragements ? La tâche de l'étudiant n'est pas toujours facile. Même les mieux doués n'arrivent à rien sans beaucoup de travail, surtout avec l'étendue et la complexité des programmes modernes. La science ne se laisse pas conquérir d'un seul coup. On ne l'emporte pas d'un élan. On n'y arrive que par un effort lent et continu. Je sais bien que pour vous encourager au milieu des difficultés de votre tâche, vos maîtres ne vous laissent ignorer aucun des mobiles auxquels doit obéir de préférence le jeune homme qui étudie ; ils vous font

comprendre l'utilité du travail intellectuel, vous en vantent l'agrément, vous en démontrent la nécessité, vous inspirent pour les grands écrivains, pour les grands penseurs ce respect et cette admiration qui vous les font aimer. Mais ne sentez-vous pas tout le poids qu'apporte à ces sages et utiles leçons de vos maîtres la présence à cette solennité des dignitaires de l'Église et de l'État? Ne sentez-vous pas en ce moment, avec plus de force que jamais, qu'il est de notre devoir de nous rendre dignes de l'honneur qu'on nous fait par une bonne volonté encore plus prompte à l'effort et une application encore moins sujette aux défaillances passagères.

L'enseignement moyen n'a pas toujours tenu une place aussi grande qu'aujourd'hui dans les préoccupations de nos pouvoirs publics. Pendant un certain temps, il semblait qu'on le négligeât. Ne récriminons pas : Cette défaveur passagère appartient au passé. Elle n'était pas justifiée. N'est-ce pas, en effet, cet ordre d'enseignement qui forme les hommes dont l'action est décisive sur les destinées du pays, les hommes qui peuplent nos ministères, nos tribunaux, les hommes qui, soit dans le clergé, soit dans le haut enseignement, élèvent les jeunes générations.

Il y a quelque temps on a compris qu'il fallait réorganiser chez nous l'enseignement moyen pour le mettre mieux en rapport avec les exigences de la société moderne. L'œuvre de réorganisation a été longue et laborieuse. Elle a absorbé des années de travail et d'études. Les problèmes pédagogiques qu'elle soulevait étaient de ceux qui font hésiter les hommes les plus compétents. D'ailleurs notre pays n'était pas le seul où les programmes de l'enseignement moyen furent mis en question. Chez nos voisins aussi, ils ont formé l'objet de longues discussions. Elles ne sont pas encore terminées partout : on dirait parfois que l'accord est impossible. C'est que les programmes de l'enseignement moyen sont particulièrement difficiles à déterminer. A l'école primaire ou dans les différentes facultés d'une université, le but à poursuivre est le même pour tous les élèves. L'enseignement moyen, au contraire, s'adresse à des groupes de jeunes gens qui ont des destinations diverses et qu'il faut préparer à toutes sans les préparer à aucune en particulier. Il y est fort souvent difficile de déterminer l'importance relative des différentes branches d'enseignement. Chez nous, la question se complique encore de difficultés inhérentes à notre situation géographique. Une grande place doit être assignée à l'étude des deux langues modernes, dont la connaissance nous est indispensable. La nouvelle organisation de notre enseignement moyen et supérieur tient compte de ces exigences particulières au mieux de nos intérêts. Elle a amené, en outre, la séparation complète de l'enseignement professionnel et commercial et de l'enseignement gréco-latin et assuré, ainsi, à chacun de ces deux ordres d'enseignement une indépendance complète et l'intégralité de ses moyens d'action. Des règlements détaillés ont été élaborés pour diriger le corps enseignant dans l'orientation nouvelle donnée aux études.

L'œuvre réformatrice inaugurée, il y a une dizaine d'années, fut couronnée comme elle devait l'être : la Chambre des députés, dans une juste appréciation des choses, a amélioré la situation matérielle des professeurs. Elle a tenu non seulement à les replacer

à leur rang dans la hiérarchie des fonctionnaires de l'État, mais aussi à leur rendre plus facile que par le passé l'obligation de ne vivre que pour leur enseignement et leurs élèves. Le corps professoral avait mérité cette réparation ; il a déjà oublié qu'elle a été tardive pour ne penser qu'aux devoirs qu'elle lui impose.

Je voudrais m'arrêter un instant ici sur une question qui est, il est vrai, du domaine de l'administration, mais n'en a pas moins vivement, semble-t-il, préoccupé l'opinion publique. Au cours des discussions soulevées par le projet de loi sur l'augmentation des traitements des fonctionnaires, plusieurs députés avaient émis l'opinion que le nombre d'heures hebdomadaires dues par chaque professeur devait être augmenté dans une certaine mesure. La direction générale, avant de prendre une décision, voulut entendre les membres du corps enseignant ; la question leur fut soumise. La presse s'en empara. C'était son droit : n'était-elle pas heureusement intervenue dans plusieurs questions de ce genre ? Mais ne pourrait-on pas se demander si cette fois elle n'est pas allée trop loin en considérant comme une menace ce qui n'était qu'un objet de discussion porté à l'ordre du jour. Non, Messieurs, celui qui dirige l'enseignement moyen et supérieur dans notre pays sait trop bien que le succès de son œuvre de réformes est entre les mains des professeurs et que ce serait la compromettre que d'exiger de leurs forces un travail qui peut-être est disproportionné aux exigences actuelles du programme. Non, il ne veut pas que cette réglementation, indispensable pour assigner à chacun sa part dans le rouage si difficile de l'enseignement, devienne trop étroite, et puisse ainsi enrayer l'activité individuelle ; son intention n'est pas d'augmenter le travail dû par le maître en vertu des règlements existants si une pareille augmentation devait nuire à la qualité de l'enseignement ; il n'a jamais voulu déplacer ce qu'on appelle le surmenage et le faire peser sur les professeurs après en avoir délivré les élèves. S'il a soumis à nos délibérations la question d'une nouvelle distribution du travail entre les professeurs, c'était pour se rendre à un vœu exprimé par la Chambre des députés ; la question devait être fouillée dans ses détails, avec une entière bonne foi, et recevoir la solution la plus appropriée aux nécessités de l'enseignement, aux intérêts des professeurs et des élèves. Nous attendons avec confiance une solution conforme aux intérêts des études.

Chers élèves,

Ayez confiance dans l'avenir : vos intérêts sont en de bonnes mains. Travaillez avec un redoublement d'énergie, afin de mériter par vos vaillants efforts la paternelle sollicitude dont vous êtes l'objet. Bien employer le temps, ne pas le perdre, et surtout ne le pas mal employer, voilà, comme on l'a dit, le fond de notre existence. Que chacun de vous, dans la vie comme à l'école, cherche à être le premier. Sur cette terre où chacun a ses épreuves et ses traverses, on ne trouve de véritable bonheur que dans l'accomplissement de ses devoirs. L'essentiel est de n'être jamais au-dessous de ses obligations. Travaillez d'abord pour payer à vos parents la dette sacrée de la reconnaissance que vous leur devez. Il vous sera doux, plus tard dans la vie, de penser que

vous avez contribué à leur bonheur. Un jour viendra, aussi pour vous hélas ! où vous n'aurez plus pour vous consoler le sourire attendri d'une mère, ni pour vous fortifier les mâles encouragements d'un père. Quand alors vous retrouverez sur un rayon de votre bibliothèque un de ces modestes livres que l'athénée vous donne comme prix, vous vous souviendrez avec une douce émotion que le jour où vous l'avez reçu, vous avez vu la joie éclairer le front souvent soucieux de vos parents. Mais l'application au travail ne fera pas seulement de vous de bons fils, vous deviendrez aussi par elle des hommes utiles à la religion et à l'État. Plus vous serez instruits, plus vous contribuerez dans la mesure de vos forces à assurer à notre petite patrie un avenir plein de prospérité et d'honneur. Vous êtes nés dans un pays petit d'étendue, mais auquel ses Princes ont assuré un bonheur que lui envient de grandes nations. N'oubliez jamais ce que nous devons à notre Souverain. Son Altesse Royale le Grand-Duc s'intéresse à vous. Naguère encore Il a daigné vous donner un témoignage de Sa haute faveur, lors d'une excursion dont je me plais à rappeler le souvenir. Gardez au fond du cœur comme le plus précieux des héritages, cette vieille et inébranlable fidélité des Luxembourgeois pour leur Souverain et qu'elle trouve son expression aujourd'hui dans le cri chaleureusement répété de

Vive le Grand-Duc !

